

Instantané de rentrée	2
Formation syndicale	3
Campagne de l'EPS #EPS2024	4
Professeurs stagiaires	5
Métier / Juridique	6
Sport scolaire	7
Equipements	8
Adhérer	8

SNEP-FSU Syndicat National de l'Education Physique - Fédération Syndicale Unitaire  
138, Rue de Pessac, 33000 Bordeaux - Tel: 05 57 81 62 46  
[s3-bordeaux@snefsu.net](mailto:s3-bordeaux@snefsu.net) - [www.snefsubordeaux.net](http://www.snefsubordeaux.net) - Permanences vendredi matin  
Imprimerie du SNEP CPPAP: 0510 5 07338 - Directeur de publication: Nathalie Lacuey

#EPS2024



## Ensemble prolongeons la Campagne pour l'EPS, le sport scolaire et le service public du sport !

Un mois après la fin des JOP de Paris, nous ne pouvons oublier les joies, les émotions partagées autour du spectacle des athlètes, comme nous ne pouvons oublier les promesses d'un héritage olympique, les volontés gouvernementales de faire de la France une nation sportive !

Faire le bilan de la rentrée scolaire et des moyens alloués à l'École, à l'EPS et au sport scolaire à l'échelle académique – et nationale – nous permet de mesurer les écarts entre les intentions et les réalités de terrain.

Dans l'académie, au 2 septembre, recenser 185 heures d'EPS non assurées, des forfaits AS manquants, des difficultés financières pour faire fonctionner le sport scolaire, des problèmes d'accès à des installations sportives, éloignement, insuffisance, vétusté, ne peut nous

satisfaire. 'L'effet magique' JOP n'a-t-il pas encore opéré ou devons-nous plutôt nous inquiéter des choix de maintien des politiques austéritaires ? Celles qui renforcent les inégalités, méprisent l'intérêt général et le financement des services publics contre l'avis du plus grand nombre.

Comment réagir quand lors des AG UNSS départementales, les associations sportives d'établissements sont invitées à rechercher des financements privés pour faire vivre leur activité ?

Des orientations bien éloignées de celles du SNEP-FSU qui dans un « post-JOP » va prolonger et amplifier avec toute la profession sa Campagne pour l'EPS, le sport scolaire et le service public du sport.

Cette année doit nous permettre,

ENSEMBLE, de poursuivre notre communication sur les besoins de temps d'enseignement : 4 heures d'EPS sur toute la scolarité, d'installations sportives de proximité éco-responsables, d'un doublement de la subvention ministérielle pour le sport scolaire, de recrutement par concours, de formation...

L'expression de nombreux athlètes sur le rôle de l'EPS et du sport scolaire dans leur parcours, celle de politiques qui reprennent nos revendications, comme dans le programme du NFP, doivent nous donner l'espoir et la force pour rester mobilisé-es, actifs-ves sur les revendications qui font la fierté d'une profession et d'un métier.



Nathalie Lacuey  
LP Flora Tristan,  
Camblandes-et-Meynac (33)  
Secrétaire académique  
[nath.lacuey33@gmail.com](mailto:nath.lacuey33@gmail.com)





## Rentrée dans un contexte inédit : faire le bilan pour collectivement poursuivre nos revendications

Le calendrier scolaire de rentrée n'étant pas sensible aux pauses politiques, les établissements de l'académie ont accueilli leurs élèves en ce début septembre malgré l'absence d'un-e ministre de plein exercice. Force est de constater qu'une nouvelle fois certains territoires de notre académie ne peuvent assurer l'enseignement obligatoire de l'EPS.

Si la Gironde semble mieux dotée en emploi cette année, cela est peut-être à mettre au crédit des 34 stagiaires à temps plein aidés par 10 contractuels déjà en poste et des TZR affectés sur des besoins à l'année. Dans les autres départements le retour des enquêtes de rentrée dresse un bilan négatif avec un total de **195 HEURES NON ASSURÉES EN EPS** :

- dans les Landes qui ont recensé 435 heures non assurées l'an passé, ce sont déjà 11h hebdomadaires sans enseignant d'EPS ;
- en Dordogne ce sont 30h alors que l'an dernier 203 heures non pas été remplacées durant l'année ;
- en Lot et Garonne ce sont 87h non dispensées dès le 1<sup>er</sup> septembre ;
- dans les Pyrénées Atlantiques 57 h non pourvues à la rentrée 2024.

Les 40 contractuels nommés en ce début d'année sur ces 4 départements ne suffisent pas à couvrir les besoins, démontrant encore une fois que la contractualisation est inopérante pour assurer la continuité du service public d'éducation : l'académie manque de professeurs titulaires en poste et en ZR.

En collège, un nouveau front de lutte s'ouvre pour le maintien du **SOUTIEN NATATION** indispensable aux élèves en difficulté et qui fonctionnait jusqu'alors financé par des HSE ou HSA. Certains chefs d'établissement cherchent à imposer un fonctionnement avec le Pacte (voire en obligeant à prendre du RCD en sus en Gironde), ailleurs, ce dispositif disparaît tout simplement faute de moyens en heures (Gironde et Landes). En Gironde, le SNEP-FSU a écrit à la DASEN et aux IA-IPR EPS pour dénoncer ce chantage remettant en cause un accès pour toutes et tous au savoir nager. Drôle de choix au lendemain des exploits français aux JOP ou du rappel par les services de l'inspection dans le projet académique inter-degrés de la priorité du « savoir nager en sécurité » (avril 2024), et de l'enjeu de santé public associé. Le SNEP-FSU académique évoquera également ce point lors d'une

audience avec le rectorat et les IA-IPR le 9 octobre 2024.

En parallèle, de nombreux établissements s'estiment en **DIFFICULTÉ POUR FAIRE VIVRE CORRECTEMENT LEUR AS** : l'augmentation des cours les mercredis est une problématique récurrente en lycée que l'on retrouve encore cette année malheureusement. Mais ce sont maintenant les problématiques financières qui inquiètent les collègues : coût des transports, hausse de l'adhésion et des licences, difficultés financières des conseils départementaux. La survie du sport scolaire comme service public semble de plus en plus remise en cause.

La question des **EFFECTIFS EN FORTE HAUSSE DANS DES COLLÈGES DE GIRONDE** est également un point de tension. Les conditions de travail des collègues et d'étude des élèves poursuivent leur dégradation. Le collège de Mios, celui de Jean Jaurès à Cenon ont par la grève réclamé des moyens.

Alors que l'investissement dans les services publics, dont l'Éducation, est plus que jamais urgent, à la veille du débat à l'Assemblée nationale sur le projet loi de finance, la prévision d'un budget austéritaire est un très mauvais signal. Retrouver un métier attractif ne peut se faire sans amélioration des



# 4h d'EPS





## Un autre moyen de formation : les stages syndicaux organisés par le SNEP-FSU !

➔ conditions de travail et des salaires.

Paul Devin, dans le Café Pédagogique du 30 août 2024, met en avant la question des moyens de l'École. Pour lui, il faut « *cesser de mépriser la condition des moyens* », car « *le service public d'éducation ne peut pas poursuivre ses finalités égalitaires sans moyens* », humains comme matériels.

Soucieux d'améliorer les conditions d'enseignement, de pratique pour les élèves, le SNEP-FSU en cette année post olympique poursuit sa campagne pour l'EPS pour arracher, conquérir ce fameux « héritage » des JOP en allant vers les 4 heures pour tous nos élèves dans des conditions d'apprentissages dignes de l'ambition que nous portons ! C'est ensemble et par vos retours de terrain que nous pourrons agir.

Eh oui ! Cette année sera encore jalonnée de luttes, le SNEP-FSU académique et les bureaux départementaux sont vos relais, alors n'hésitez pas à les contacter pour faire connaître vos problèmes.

*Benjamin Fabas  
Collège Monjour (Gradignan, 33)  
Secrétaire départemental SNEP33*

La formation continue dans l'Éducation Nationale souffre d'un manque cruel d'ambition et de moyens. Le SNEP-FSU refuse que la formation continue soit conçue comme un outil de gestion des ressources humaines, d'adaptation aux réformes rejetées par les personnels et d'imposition de bonnes pratiques. Choisie par les personnels, elle doit au contraire avoir pour objectif de confronter leur expertise et d'affirmer leurs compétences.

C'est pourquoi, la section académique et les sections départementales du SNEP-FSU organisent tous les ans des stages de formation syndicale. Sous l'égide de l'Institut de Recherche de la FSU, ces stages sont l'occasion de s'informer, de prendre du recul par rapport à son métier, de rencontrer ses pairs hors présence de la hiérarchie. Ils portent sur les divers aspects de notre métier : contenus

Le programme des stages du 1er trimestre 2024-2025 :

- Stage basket 3x3  
7 et 8 novembre au Temple-sur-Lot (47).
- Stage équipements  
18 et 19 novembre à Dax (40, priorité aux collègues du 40 et 64).
- Stage mutations inter-académiques  
25 novembre à Cenon (33).

Un mail d'appel à inscription est envoyé pour chaque stage à la profession avec la demande à déposer et l'inscription auprès du SNEP-FSU à renseigner.

Surveillez vos messages et inscrivez-vous !



Notre bulletin spécial formation pour tous les contenus et dates en ligne :

*(Erratum date stage équipements sportifs 18 et 19 novembre)*



enseignés, pratiques, organisation du travail, installations sportives, risques du métier, mouvement des personnels, questions de société ...

**NOS STAGES SONT OUVERTS À TOUTES ET TOUS, SYNDIQUÉS OU NON-SYNDIQUÉS. LA SEULE CONTRAINTE EST DE S'INSCRIRE AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION, AU MOINS UN MOIS AVANT LA DATE DU STAGE.** Il suffit de déposer une demande d'autorisation spéciale d'absence pour stage syndical dans votre établissement et de prévenir le SNEP-FSU de votre participation. Il n'y a pas de convocation et votre chef-fe d'établissement ne peut s'opposer à votre inscription que pour « nécessité de service ». Ces stages sont de droit. Tous les personnels sont autorisés à s'absenter jusqu'à 12 jours par an pour des stages de formation syndicale.



## Poursuivre et amplifier la Campagne "4 h d'EPS" pour un véritable héritage olympique.

Au lendemain des JOP de Paris, le SNEP-FSU décide de maintenir et de renforcer sa campagne #EPS 2024 initiée l'an dernier avec, pour objectif, d'aller conquérir le véritable héritage sportif et culturel des Jeux que nos élèves méritent pour une réelle démocratisation d'accès à la pratique physique artistique et sportive.

L'augmentation à 4h00 hebdomadaires d'EPS durant toute la scolarité reste notre grande revendication pour cette campagne, et doit passer par des conditions de pratique améliorées avec des équipements sportifs suffisants et de qualité. Ces revendications ont été portées jusqu'aux programmes politiques du NFP, preuve que la période actuelle apparaît comme un moment politique propice à la poursuite d'une campagne d'influence auprès des élu-e-s du monde du sport et des acteurs proches de notre champ professionnel.

Aussi un calendrier d'actions (enquête de rentrée pour un état des



lieux de l'EPS, semaine de l'EPS en novembre, AG départementale, stages syndicaux...) donne l'opportunité à toute la profession de s'associer aux réflexions et analyses en diffusant des éléments de la situation de l'EPS et du métier sur le terrain. Il semble indispensable de s'emparer de ces moments pour agir ensemble et construire les conditions d'une prise de conscience politique pour se mettre en lutte et peser collectivement afin de redonner du sens à notre métier, à notre société.

Donnons à cette campagne de l'EPS toutes ses chances pour revendiquer et gagner :

- Les **4 HEURES D'EPS POUR TOUS LES NIVEAUX DE CLASSE**. C'est bien par l'obligation scolaire, à l'inverse des dispositifs « pansements » que les élèves rentreront en "culture", développeront des habitudes de pratiques et des appétences afin de prolonger leur pratique hors du temps scolaire.

- Une augmentation des postes aux **CAPEPS : 1500 POSTES PAR AN**.
- Un **PLAN D'INVESTISSEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERSIFIÉS ET ADAPTÉS** à la pratique de l'EPS partout sur le territoire en développant le rapport de force par la mise en place d'une opération nationale de diagnostics et de revendications.
- Une réelle **DÉMOCRATISATION D'ACCÈS À LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE** (faisant le lien entre EPS, sport scolaire et sport) traduite par une grande loi d'orientation et de programmation pour le sport.

Nous comptons sur chacun-e d'entre vous pour relayer les informations, porter les exigences, et participer aux différents moments que le SNEP-FSU Bordeaux programmera pour permettre de faire entendre ces revendications.

**COLLECTIVEMENT FAISONS VIVRE CETTE CAMPAGNE EPS 2025 POUR CONQUÉRIR NOTRE HÉRITAGE DES JOP 2024 !**

L'Aquitaine offensive au Conseil National de rentrée du SNEP



# 4h d'EPS



Mathilde Gaboriaud  
Collège Pellegrue (33)



## Stagiaires : un contact plus que nécessaire, pour une entrée dans le métier sereine !

Les journées de "pré-rentrée" pour les fonctionnaires stagiaires se sont déroulées mardi 27 et mercredi 28 août 2024 à l'INSPE de Mérignac. Sandra Dufaure et Jérémie Care étaient présents pour le SNEP-FSU Bordeaux.

Cette année, l'académie accueille 41 stagiaires.

A nouveau, nous leur souhaitons la bienvenue dans le métier.

Avec la mise en place de la réforme de la formation des enseignants (arrêté du 4 février 2022), les collègues stagiaires sont en majorité (40 sur 41) affectés sur un service à temps plein (17h EPS + 3h AS) tout en se formant à leur nouveau métier.

Un rythme excessivement dense que dénonce le SNEP-FSU. En effet, les fonctionnaires stagiaires vont devoir faire face à des semaines de 20 heures de cours face aux élèves, des journées de formation (12 jours dans l'année) en plus des préparations de cours, des bilans et de la découverte du fonctionnement d'un EPLE.

Face à ces conditions dégradées d'entrée dans le métier, nous pouvons compter sur la profession pour accueillir et entourer au mieux ces jeunes collègues dans le parcours vers la titularisation.

Dès les oraux de Vichy en juin, le SNEP-FSU établit un contact avec de nombreux stagiaires et poursuit le travail tout l'été en académie avec l'aide à la formulation des vœux, aux démarches administratives, la transmission de contacts dans les établissements.

Ce rôle indispensable leur assure une rentrée plus sereine.

Le SNEP-FSU reste disponible tout au long de l'année pour maintenir le lien, accompagner ces jeunes collègues sur de nombreuses questions. Nous les invitons à participer aux stages SNEP-FSU et plus particulièrement au **STAGE « MUTATIONS INTER-ACADÉMIQUES » EN NOVEMBRE ET AU STAGE « GRAND SAUT » EN MAI 2025.**

Le site [www.snepf-su-bordeaux.net](http://www.snepf-su-bordeaux.net) est une source d'infos à consulter et un bon réflexe !

Enfin chacun-e, stagiaire, tuteur-riche peut contacter les responsables stagiaires :

- Nathalie LACUEY  
nath.lacuey33@gmail.com (06 83 16 20 48)
- Sandra DUFAURE  
sandra.juglin@gmail.com (06 33 18 62 22)
- Kevin APPAULE  
appaulekevin@gmail.com (06 86 65 11 24)



*Sandra Dufaure  
Collège Scongnamiglio,  
Morcenx (40)  
Co-responsable académique  
'Stagiaires'*

**RENDEZ SERVICE À  
'NOS' STAGIAIRES.  
PRÉPAREZ L'HÉRITAGE DE  
NOTRE MÉTIER : FAITES-  
LES RENTRER DANS LA  
SNEP CONNECTION !**





## Mise en cause des enseignantes EPS par des élèves : un Guide des gestes professionnels spécifiques à l'EPS mis en ligne par les IPR EPS. Une méthode pour vous protéger.

A la suite de procès en Cour d'appel en 2023 et 2024, deux collègues de notre académie, accusés à tort par des élèves, ont été innocentés, procès avec relaxes totales prouvant des accusations infondées lors de plaintes déposées en 2020. Ces deux collègues ont, et auront du mal à s'en remettre après 4 ans de calvaire malgré le soutien réel et total du SNEP dès le début des mises en cause.

Pour éviter de vous retrouver dans ce type de situation, il vous faut **mettre en œuvre le guide** que vous trouverez sur le site du rectorat de Bordeaux. Guide rédigé par les IPR EPS d'Aix Marseille avec la reconnaissance de l'investissement du SNEP-FSU.

Aussi, sans tarder, nous vous conseillons de **transmettre ce guide (document administratif rectoral), à votre chef d'établissement**, en lui demandant de réunir **un conseil d'enseignement EPS élargi**, en présence des CPE, infirmière, pour en discuter, proposer des ajouts aux règlements intérieurs, notamment sur les questions :

- des « contacts physiques entre l'enseignant et les élèves qui peuvent s'imposer »,
- de la gestion des vestiaires,
- du protocole local des « *soins et urgence* » en cas d'accident en EPS ou à l'AS en référence au BO du 06/01/2000. Ce protocole, **obligatoire**, permet, lors d'accidents pendant les cours, pendant l'AS ou lors des sorties pédagogiques, de ne rien omettre dans les maillons du suivi et de l'accompagnement.

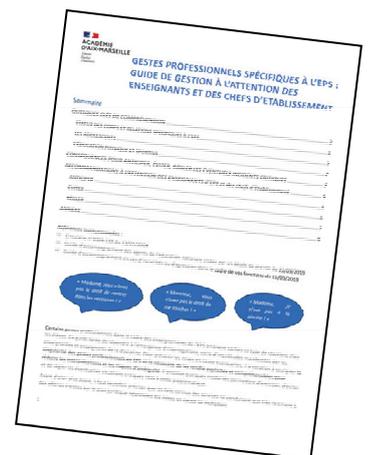
Ces modifications du règlement intérieur devront être proposées en **Conseil d'Administration** et ainsi, les parents et tous les membres au CA, seront sensibilisés à ces situations.

Le SNEP-FSU Aquitaine de son côté **s'adressera à la Rectrice**, pour que les procédures et conseils signalés dans ce guide soient suivis, nous lui demanderons également qu'une cellule rectorale spécialisée incluant des représentants du SNEP-FSU soit mise en place. Les chefs d'établissements, ou DASEN, **avant toute saisine du Parquet**, toujours dramatique pour le

ou la collègue mis en cause devraient alors, c'est notre souhait, solliciter cette cellule rectorale.

A vous d'agir avant que le problème surgisse dans votre établissement. Le SNEP travaille en synergie avec vous.

Lien : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/eps/2024/06/01/vademecum-gestes-professionnels-specifiques-a-leps/>



H. Sivy et E. Sallanne  
Référénts académiques dossier Juridique



# 4h d'EPS





## Mise à mal du service public du Sport scolaire : règlement fédéral rejeté, austérité budgétaire ou comment fragiliser les AS et les rencontres, cœur de leur activité.

Jamais une rentrée n'a été aussi mal anticipée à l'UNSS avec un budget voté 2 mois avant son début d'exécution, construit sur la base d'un règlement fédéral (RF) rejeté en juillet, qui passe finalement à 2 voix près en septembre, un RF qui n'était toujours pas totalement arrêté 15 jours après la rentrée ! Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe à la direction nationale en 2022, il aura fallu repousser deux AG et réunir deux CA extraordinaires, sans compter la « réunion spéciale des membres de l'AG » le 10 septembre dernier.

### **LE SNEP-FSU ET LES ÉLU-ES DES AS ONT OBTENU DE RÉELLES AVANCÉES SUR LE RF LORS DE LA RÉUNION SPÉCIALE DES MEMBRES DE L'AG UNSS LE 10 SEPTEMBRE :**

- **LES RENCONTRES DE TOUTES LES APSA LISTE 1 À 3 SONT ORGANISÉES PAR L'UNSS (ET NON PAS PAR LES COMITÉS DIRECTEURS DES AS POUR LA LISTE 3),**
- **INTÉGRATION DANS LA LISTE 2 DES APSA NON LISTÉES,**
- **RÉÉQUILIBRAGE DES CRÉDITS D'ANIMATION ENTRE LE PROGRAMME NATIONAL ET LE PROGRAMME TERRITORIAL,**
- **RÉTABLISSEMENT DES ANCIENNES CATÉGORIES D'ÂGE DANS LE PROGRAMME TERRITORIAL.**

Nous avons eu connaissance en septembre de la répartition budgétaire proposée : avec 2/3 des crédits d'animation dédiés au financement du programme national (activités de la liste 1) et 1/3 pour le programme territorial qui recouvre les activités de la liste 2, de la liste 3 et de toutes les rencontres promotionnelles et événementielles, ce programme est une aberration. Sous la pression du SNEP-FSU et

des élus des AS, le ministère s'est positionné en demandant un rééquilibrage. De plus, l'augmentation de l'affiliation (+ 20€) et du prix de la licence (+ 9 %) sont des coups durs portés aux AS.

Le SNEP-FSU s'indigne face à ce nouveau tour de force budgétaire. Dans certains de nos départements, il est demandé aux animateurs d'AS de rechercher des partenaires privés afin de pouvoir récupérer des fonds ! Lors des AG de districts en Gironde, un appel est voté unanimement par les enseignants d'EPS pour dénoncer le manque de moyens financiers, réaffirmer que le sport scolaire doit rester un service public financé. Les collègues demandent le doublement de la subvention ministérielle à l'UNSS stable depuis 2018 !

Le SNEP FSU a plusieurs fois demandé un changement de politique à la DN UNSS mais celle-ci reste malheureusement sourde ! Au lendemain des JOP, il n'est pas acceptable que le sport scolaire puisse être affaibli dans notre pays.



*Camille Jacques  
Collège Anatole France, Villeneuve sur Lot (47)  
Secrétaire Département SNEP47  
Responsable académique dossier Sport Scolaire*





## Un héritage ? Un goût amer.

Le secteur équipement du SNEP-FSU de l'académie de Bordeaux fait sa rentrée scolaire avec un goût amer. Au lendemain des JOP 2024 où les différents sites olympiques nous en ont mis plein les yeux, nous ne pouvons que constater le fossé existant lorsqu'il s'agit d'offrir à tous les élèves des conditions de pratique décentes pour l'EPS.

Si nous saluons les efforts des collectivités territoriales - conseils départementaux et régional - pour équiper les établissements scolaires d'installations sportives intra-muros dans les constructions neuves, ces projets restent insuffisants au regard des besoins de la plupart des collèges et lycées de l'académie de Bordeaux. Les enquêtes de rentrée montrent que les collègues EPS s'adaptent en permanence à des contextes matériels incertains (gymnases mal isolés et/ou insonorisés, pistes et plateaux sportifs dégradés) ou en nombre insuffisant pour garantir l'application des programmes de la discipline. Souvent tributaires des installations municipales, les élèves du secondaire ne sont pas prioritaires.

Le SNEP-FSU continue d'accompagner les collègues pour dénoncer ces problématiques et faire le lien avec les collectivités pour pousser les dossiers. Nous devons nous

rendre à l'évidence : les budgets sont trop contraints pour mener une politique de rénovation à grande échelle. L'effort doit être piloté par l'État dans des projets qui répondent aux besoins de l'EPS et du sport fédéral. Le nouveau plan "5000 équipements-Génération 2024" partitionne le budget de 300 millions sur des lignes qui répondent peu aux besoins de l'EPS et du sport scolaire. De plus, une partie de cette enveloppe consacrée à l'aménagement des cours d'école relaie au second plan la pratique sportive des enfants. Sous prétexte d'hégémonie des pratiques masculines et de décarbonation des cours de récréation, les terrains de football ou basket sont souvent sacrifiés sans alternative de pratique.

Le secteur équipement du SNEP-FSU continuera pour cette année 2024/2025 d'accompagner au mieux les collègues dans leur projet. Comme chaque année nous proposons un stage équipement. Après la Dordogne en 2023, **LE STAGE ACCOMPAGNERA LES COLLÈGUES DU 40 ET DU 64 LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2024 SUR DAX.**

Bonne rentrée militante à tous.



*Jérémie Care  
Collège du Grand Parc (Bordeaux, 33)  
Responsable académique dossier Equipements*

## Vie syndicale

### Pour peser sur l'avenir, se syndiquer

On ne le dit jamais assez : les luttes collectives et les rapports de force façonnent l'histoire. De la mise en place de la Sécurité Sociale, aux 4h d'EPS en 6e, en passant par l'intégration de l'EPS à l'Education Nationale : sans rapport de force, pas de progrès.

Dans l'histoire récente, le SNEP-FSU a joué un rôle important pour les



repris dans le programme du Nouveau Front Populaire...). Le syndicalisme a aussi œuvré pour repousser l'arrivée du RN au pouvoir lors des législatives de 2024 et d'autres perspectives.



*Alain De Carlo  
Collège Latresne (33)  
Secrétaire national*